Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Stockage photovoltaïque sur la commune principale de l'AIOT la douairie 50520 REFFUVEILLE.

La référence de votre dossier est A-3-F7MCX70B et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 11/04/2023 à 17h20 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur: La DDETSPP ou la DAAF

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

• En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 32650503900148

Organisme: A G C NORMANDIE OUEST

Nom: BUTTERBACH

Prénom: Yves

Fonction : Chargé d'études

Personne morale

N° SIRET 80336348000010

Raison sociale GAEC DE LA DOUAIRIE

Forme juridique Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LA DOUAIRIE

LA DOUAIRIE

50520 REFFUVEILLE

Signataire

Nom: PIERRE

Prénom : Yannick

Qualité : Associé

Référent

Nom : PIERRE

Prénom : Yannick

Fonction: Associé du GAEC

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : Stockage photovoltaïque

Description des activités :

LE GAEC DE LA DOUAIRIE est localisé au lieu dit "La Douairie" sur la commune de REFFUVEILLE. Il s'agit d'une exploitation de type polyculture élevage. Un second site est localisé au lieu dit "La paturelière" également sur la commune de REFFUVEILLE. L'exploitation est déclarée au titre des ICPE pour l'élevage des vaches laitières. Le fourrage, objet de la présente déclaration, est stocké pour 2500 m3 sur les site principal et pour 500 m3 sur le site secondaire. En parallèle, un bâtiment de bâtiment de stockage de fourrages avec toiture photovoltaïque sera réalisé sur le site principal "La Douairie". Il s'agit d'un bâtiment annexe à l'exploitation d'élevage

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : OUI

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

la douairie

50520 REFFUVEILLE

X:396284

Y: 6849842

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? OUI

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 3000 m3	DC	2500 m3 stockés sur le site principal "La Douairie" et 500 m3 stockés sur le site secondaire "La Paturelière"

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? NON

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? NON

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Tous les emballages et papiers via les poubelles de recyclage Tous les matériaux pouvant être triés le sont via la déchetterie Matériel de soins des animaux via les bacs jaunes collectés par le vétérinaire Cadavres d'animaux collectés par ATEMAX Produits phytosanitaires et bâches par le fournisseur Déchets liés à l'exploitation d'élevage déjà déclarée au titre de la rubrique n°2221

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? OUI

Disposition en cas de sinistre

Précisez : Sur le site principal, Implantation d'une bâche d'eau, réserve incendie, d'une capacité de 120 m3 à moins de 200 m du bâtiment de stockage de fourrages, ressource implantée à 70 m du bâtiment vaches laitières. Sur le site secondaire "La Paturelière", présence de l'étang DEGRENNE, de grande capacité, reconnue comme ressource incendie selon le SDIS Manche

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteurs répartis au niveau du stockage de fioul, du local phyto et des armoires électriques

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat de dépôt GAEC DE LA DOUAIRIE.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

GAEC_DE_LA_DOUAIRIE_Plan du cadastre.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

GAEC_DE_LA_DOUAIRIE_Plan de masse.pdf